

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 20 avril 2022, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 28, rue Charles Rausch à Helmsange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit à partir du vendredi 6 mai 2022 de 07.00 heures jusqu'à la fin des travaux, dans la rue Charles Rausch, sur le tronçon longeant la maison numéro 28, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

La fin des travaux est estimée pour fin juillet 2022.


Walferdange, le 21 avril 2022.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber